

TAEKWONDO STRASBOURG

Un club unique, un enseignement riche et authentique

Fiche d'inscription Saison 20..... / 20.....



www.tkdstrasbourg.com

Merci d'écrire en majuscule 😊

NOM : PRÉNOM :

SEXE : MASCULIN FÉMININ

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ : PROFESSION :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

Comment avez-vous trouvé le club (site internet, recherche internet, flyer, bouche à oreille, ...) ? :

Autorisation à l'association de publier des photos/vidéos incluant l'élève sur ses réseaux et son Site internet : Oui Non

■ TARIFS (Possibilité de parrainage, informations disponibles sur le site du club)

FORMULE	COTISATION CLUB	LICENCE FÉDÉRALE	TOTAL	TOTAL DÛ
Adulte	265€	35€	300€	
Étudiant*	205€	35€	240€	
Enfant**	165€	35€	200€	
Achat tenue	<input type="checkbox"/> Jusqu'à 160 cm : 25€ <input type="checkbox"/> A partir de 160 cm : 30€			

*Tarif étudiant valable uniquement sur présentation de **carte d'étudiant** / **Tarif enfant valable de **6 ans à 14 ans**

- -50€ pour les membres de la famille **directe** (parents / enfants / frères / sœurs) sur la cotisation
- Paiement par chèque / espèces / chèques vacances / coupons sports
- Possibilité de paiement en 3 fois sans frais sur 3 mois, fournir 3 chèques qui seront encaissés à un mois d'intervalle (Septembre/Octobre/Novembre)
- Possibilité de parrainer un proche (voir site internet)

■ MATÉRIEL À PRÉVOIR (liens disponibles sur la page "s'équiper" du site internet)

- **Enfant** : Dobok à col blanc (tenue) + Ceinture
- **Adulte** : Dobok à col blanc + Ceinture + Gants de **Karaté** + Coquille + Protèges tibias

■ REMARQUES

- Un certificat médical est obligatoire pour la pratique du Taekwondo
- Le port du Dobok (tenue) du club est **obligatoire**
- Toute inscription vaut acceptation du règlement du Dojang (voir au dos)

Signature des parents
(élève est mineur)

Signature de l'élève

SUIVEZ-NOUS !



Rejoignez notre serveur Discord pour recevoir les infos en temps réelles !

■ RÈGLEMENT DU DOJANG

1. Le Dojang est un lieu sacré où la discipline et le respect sont des éléments de vie incontournables. Il est ainsi primordial de le saluer en y entrant, et en en sortant.
 2. Chaque élève est garant de la discipline et des règles de fonctionnement du Dojang sous la direction incontestée de l'instructeur ou de ses assistants. Les contester revient à s'exclure du Dojang, l'instructeur se réservant le droit d'exclure un élève dont il jugerait le comportement inacceptable. Aucun remboursement ne pourrait dans ce cas être réclamé.
 3. Les règles de base sont :
 - Respect total du Dojang, des élèves, de l'instructeur et de ses assistants
 - Participation à la vie et au programme du Dojang
 - Confiance en l'instructeur, ne pas hésiter à se confier à lui
 - Règlement de la cotisation annuelle avant admission au Dojang
 - Ponctualité et régularité aux entraînements, prévenir l'instructeur en cas d'absence prolongée
 4. Les cotisations sont réglées sur une base annuelle, à compter de la date d'acceptation jusqu'au 31/08 de l'année scolaire en cours. Le paiement de la cotisation confère le statut de membre actif de l'association et vaut adhésion à ses statuts. Aucun remboursement ne sera effectué si l'élève décide de quitter l'association, s'il est renvoyé par l'instructeur ou pour toute autre raison.
 5. Chaque élève doit participer aux différents stages organisés par l'association et la Région (arbitrage, technique).
 6. Chaque élève doit participer à la vie du Dojang et y apporter sa contribution (animations, vie du Dojang).
 7. L'élève doit toujours avoir :
 - Sa tenue, propre et non froissée
 - Une hygiène correcte
 - Les cheveux attachés (si longs)
 - Son passeport sportif à jour (licence, autorisation médicale et parentale)
- Toutes les maladies doivent être signalées à l'instructeur.
8. Ne jamais hésiter à rencontrer l'instructeur pour tous vos problèmes, même personnels, scolaires ou familiaux. Il peut vous aider ou vous conseiller.
 9. Les élèves sont les garants de l'image du club. Ainsi, il est primordial qu'ils adoptent au quotidien une attitude martiale et un esprit d'entraide avec leurs camarades.
 10. L'association décline toute responsabilité en dehors des horaires des cours pour lesquels les adhérents sont inscrits (trajets vers le club, stages et compétitions).

TOUTE ADHÉSION VAUT ACCEPTATION DU RÈGLEMENT.



Ecole Benmudo
www.benmudo.com



Taekwondo Strasbourg
www.tkdstrasbourg.com